GAY

Nos énergies à votre service

SAS ELECTRICITE GAY
GAULLIER Bernard
Président Directeur Général
5 Avenue Ampère – CS 70137
51008 Chalons en Champagne Cedex
France

Son Excellence António Guterres
Secrétaire général
Nations Unies
New York
NY 10017
États-Unis

Chalons en Champagne,
le 30/01/2024

Honorable Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que SAS ELECTRICITÉ GAY soutient les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (Pacte mondial) concernant le respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette communication, nous exprimons notre engagement à intégrer le Pacte mondial et ses principes dans la stratégie, la culture et les opérations quotidiennes de notre entreprise, et à nous engager dans des projets de collaboration faisant progresser les objectifs plus larges des Nations Unies, notamment les Objectifs de développement durable (ODD). SAS ELECTRICITÉ GAY fera une déclaration claire de cet engagement auprès de nos parties prenantes et du grand public.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial de l'ONU est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (CoP), décrivant les efforts de notre entreprise dans la mise en œuvre des Dix principes. Nous sommes en faveur de la responsabilité publique et de la transparence, et nous nous engageons donc à rendre compte de nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion au Pacte mondial, puis chaque année, conformément à la politique du Pacte mondial de l'ONU en matière de Communication sur le Progrès.

GAY

Nos énergies à votre service

Cela comprend :

- Une déclaration signée par le plus haut dirigeant de l'entreprise exprimant un soutien continu au Pacte mondial et renouvelant notre engagement permanent envers l'initiative et ses principes. Cette déclaration est distincte de notre lettre initiale d'engagement à adhérer au Pacte mondial de l'ONU ;

- La publication annuelle de notre CoP, au travers du questionnaire en ligne dédié, par lequel nous présenterons les efforts continus de notre entreprise pour intégrer les Dix principes à notre stratégie, notre culture et nos opérations quotidiennes, et contribuer aux objectifs des Nations Unies, en particulier les ODD.

Veuillez agréer, Excellence, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma très haute considération.

GAULLIER Bernard
Président Directeur Général

SAS ELECTRICITE GAY
Capital : 7 000 000 €
5, avenue Ampère - CS 70137
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX
RCS Châlons-en-Champagne : 737 220 038
Tel : 03 26 68 08 73

GAY

Electricité Industrielle ♦ Groupes Electrogènes

H.E. Ban Ki-moon
Secrétaire Général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Chalons en Champagne, le 8 septembre 2015

Objet: Lettre d'adhésion au Global Compact

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que la **SA ELECTRICITE GAY** soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Egalement, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs du Millénaire pour le Développement. **La SA ELECTRICITE GAY**] fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès. Cette COP contiendra trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre)

2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Meilleures salutations,

Mr Bernard GAULLIER
Président Directeur Général
SA ELECTRICITE GAY

SA ELECTRICITE GAY - 5, avenue Ampère - CS 70137 - 51008 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Cedex
Téléphone 03 26 68 08 73 - Télécopie 03 26 65 47 55
SA au capital de 918 000 € - RCS Châlons-en-Champagne 737220038 - NAF : 4321 A - TVA FR 83 737 220 038
E-mail : secretariat@gay-electricite.com - Site : www.gay-electricite.com